



Quelle condamnation au maximum et au minimum?

Par **bouli_old**, le **04/06/2007** à **15:27**

bonjour je suis convoquée au tribunal pour recel d'objets volés, suite à un cambriolage commis par des amis. Jusqu'à présent je n'avais pas de casier judiciaire. Pouvez-vous me dire ce que je risque?

Par **Jurigaby**, le **04/06/2007** à **16:20**

Bonjour.

Vous risquez 5 d'emprisonnement et 375 000 euros, du moins en théorie.

Quant à savoir, combien, vous allez effectivement prendre, c'est impossible à prédire. Cela dépend des circonstances, du juge, de votre défense, de votre personnalité...Etc

Vous savez, il suffit que le juge se soit fait cambrioler la veille pour décider de mettre tout le monde en taule..

Cdt.